



## NOS STRATEGIES ET QUELQUES MESURES-CLES DU QUINQUENNAT

### La Renaissance du Togo s'opérera autour de 3 piliers :

- *Instauration d'une bonne gouvernance politique, réconciliation nationale, mise en œuvre des réformes institutionnelles, et renforcement de la solidarité.*
- *Rétablissement de la bonne gouvernance économique et financière.*
- *Développement du capital humain et promotion de l'entrepreneuriat, notamment des jeunes et des femmes.*

## Les 25 mesures phares du projet de société

**Ces trois (03) piliers s'appuieront sur 25 initiatives phares pour un développement intégral et la prospérité partagée.**

Elles se déclinent comme suit :

- 01.** Réconciliation nationale à travers un dialogue politique franc pour le retour d'une paix durable. Libération de tous les détenus politiques. Dissolution de l'Assemblée nationale et mise en place d'une Constituante.
- 02.** Revalorisation et motivation des forces de défense et de sécurité pour les mettre au service de la Nation, du Droit et de la Justice. Leurs priorités seront la défense de l'intégrité territoriale et la sécurité de tous les citoyens sans distinction.
- 03.** Instauration de l'élection de députés de la diaspora pour favoriser sa représentativité dans nos institutions législatives.
- 04.** Redynamisation de l'administration publique pour qu'elle soit une administration de développement au service du peuple. Cela se fera en améliorant la provision des services publics.
- 05.** Gratuité de la fourniture de cartes d'identité nationale à tous citoyens togolais pour un rééquilibrage des fondamentaux de la citoyenneté.
- 06.** Renforcement de la lutte contre la corruption et optimisation du train de vie de l'État.
- 07.** Relèvement du pouvoir d'achat des populations : augmentation de **10%** au minimum du salaire de tous les fonctionnaires dès les premiers mois de la prise de fonction avec effet boule de neige sur le secteur privé ; augmentation du SMIG à **42000 FCFA**, avec des mesures d'accompagnement incitatives à l'accroissement des productions intérieures et l'encouragement à la consommation des produits locaux pour favoriser le circuit court, réduire l'impact inflationniste et l'effet négatif sur la balance commerciale.
- 08.** Mise en place des Etats généraux de l'Éducation pour notamment analyser les problèmes et dysfonctionnements d'une manière globale dans ce secteur clé, revoir les curricula pour les adapter aux exigences du 21ème siècle, prendre des mesures incitatives pour les corps enseignants, et étudier les possibilités d'une extension de la gratuité de l'école.
- 09.** Promotion de la culture de l'Excellence, en offrant notamment des bourses ou des secours scolaires mensuels aux meilleurs élèves et aux étudiants.
- 10.** Mise en place d'un Fonds pour la recherche et développement.
- 11.** Construction et équipement de bibliothèques publiques dans chacune des préfectures.
- 12.** Accentuation sur l'école vocationnelle et création d'une école moderne des arts et de la culture.
- 13.** Relèvement des plateaux médicaux dans toutes les préfectures, formations et mise à niveau du personnel de santé. Éducation de la population à la prévention.

**14.** Construction des hôpitaux dans chaque région, en les équipant progressivement en matériels de pointe pour en faire des centres de soins de référence.

**15.** Exonération des frais de soins de santé primaire aux enfants de 0 à 5 ans.

**16.** Gel provisoire de la taxe d'habitation et remise à l'étude de la loi pour analyser son impact sur le pouvoir d'achat de la population et son apport aux finances publiques. Ceci afin de préserver le bien-être et l'équité de la population tout en maintenant les revenus de l'État.

**17.** Création d'un pacte Fiscalité pour l'Emploi : allègement des procédures et taxes pour encourager la création d'entreprises créatrices de richesse et d'emplois.

**18.** Construction et équipement de **10 centres** incubateurs pour la formation et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

**19.** Création d'un Fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

**20.** Implication des Établissements financiers dans la participation au développement par la mise en place de lignes de crédit pour le financement des secteurs tels que : l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, les PME et les jeunes entrepreneurs individuels.

**21.** Mise en place de Centres de matériels et d'outils agricoles adaptés dans les grandes zones de production du pays afin de moderniser et mécaniser ces secteurs. L'objectif est d'alléger la pénibilité des travaux et d'augmenter la productivité y afférents. Maîtrise de l'eau par les forages pour encourager les cultures contre saison. Les mesures 19 et 20 devraient permettre d'encourager le retour de la jeunesse dans ces secteurs de production.

**22.** Incitation et encouragement à la mise en place d'unités de transformation des produits locaux pour une plus grande valeur ajoutée et la remontée dans la chaîne des valeurs. Par exemple facilitation de l'accès au crédit à des coûts modérés, mesures appropriées pour une maîtrise des coûts des facteurs, et sensibilisation aux regroupements des entrepreneurs.

**23.** Modernisation et accroissement de l'efficacité du Port autonome de Lomé pour en faire un hub régional avec des services compétitifs et favorables aux ressortissants togolais.

**24.** Organisation d'un symposium de tous les architectes, ingénieurs, et experts en travaux publics pour la définition d'un plan directeur pour l'assainissement et l'embellissement de nos villes, à commencer par notre capitale, et la prise en compte des problèmes environnementaux, y compris de notre zone côtière. Mettre l'accent sur les énergies renouvelables notamment le solaire et la constructions des logements sociaux.

**25.** Définition d'une nouvelle carte diplomatique tenant compte de la géopolitique et de la mondialisation pour contribuer à un plus grand rayonnement international du Togo.